

## Moio della Civitella et le territoire de Velia

In: *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité T. 95, N°1. 1983. pp. 381-415.*

### Riassunto

Emanuele Greco et Alain Schnapp, Moio della Civitella et le territoire de Velia, p. 381-415.

L'esplorazione topografica del territorio di Velia ha portato, in anni recenti, alla individuazione di alcuni posti fortificati (veri e propri *phouria*) che contribuiscono in modo notevole alla conoscenza della strategia difensiva del territorio di una città greca. Di questi centri, quello di Moio della Civitella, indagato sistematicamente, ha restituito informazioni sull'architettura della cinta muraria ed, inoltre, sul processo di trasformazione della fortificazione in abitato, testimoniato da un certo numero di abitazioni databili tra la seconda metà del IV secolo a.C. e la fine del III secolo a.C. (in almeno due fasi costruttive) e da un piccolo santuario.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Greco Emanuele, Schnapp Alain. Moio della Civitella et le territoire de Velia. In: *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité T. 95, N°1. 1983. pp. 381-415.*

doi : 10.3406/mefr.1983.1368

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mefr\\_0223-5102\\_1983\\_num\\_95\\_1\\_1368](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mefr_0223-5102_1983_num_95_1_1368)

---

EMANUELE GRECO ET ALAIN SCHNAPP

## MOIO DELLA CIVITELLA ET LE TERRITOIRE DE VELIA

LES FORTERESSES ET L'HISTOIRE DE LA LUCANIE

Il n'y a plus d'archéologue qui ne reconnaisse maintenant, depuis les premières études ponctuelles jusqu'aux recherches des dernières années, l'importance fondamentale pour toute enquête historique de la connaissance de la *chora* ou de l'*ager* d'une cité antique. Depuis que l'enquête archéologique a quitté l'horizon trop restreint de la recherche à l'intérieur des enceintes fortifiées pour tenter d'affronter une réflexion plus exigeante la moisson a été abondante. Il s'agit des témoignages matériels des activités agricoles qui constituent la structure de base de la vie d'une communauté ancienne. Notre perspective vise donc à construire une histoire du territoire conçue comme déterminante et non subordonnée, d'un intérêt égal à celle de l'espace urbain au sens strict : le fait que ce type de recherche ne soit pas porteur de découvertes majeures du point de vue de la qualité des trouvailles archéologiques (pour autant que le concept de qualité implique non pas la valeur historique du témoignage mais son esthétique) n'en diminue pas l'intérêt. D'autres espaces peuvent cependant être le signe de la présence humaine dans le territoire sans avoir une immédiate valeur économique : l'espace religieux (qui souvent intègre et recouvre des intérêts économiques et politiques) et le militaire. Il va de soi qu'ici nous pensons essentiellement à l'expérience de la *polis* grecque et à son mode de rapport au territoire, à sa façon de se projeter à travers les formes qui lui sont propres, dans le paysage qui l'entoure. La connaissance d'un territoire, la reconstruction de la dynamique sociale et culturelle qui en a modelé l'histoire procède cependant de l'examen détaillé des vestiges archéologiques, de la destination des sols, de la géomorphologie. Mais cela ne suffit pas. La lecture diachronique et donc historique des faits matériels s'impose particulièrement parce qu'à travers les persistances ou les oscillations dans l'usage d'un espace agricole, ou encore par l'examen des processus de transformation on perçoit les divers moments d'un système territorial, et en dernière analyse ses relations avec l'histoire même de la cité.

Sous cet aspect, l'étude des *chorai* des cités, ou pour être bref, l'étude des formes d'occupation du sol et l'archéologie des techniques agricoles, dénotent pour la période classique de nombreuses lacunes si on considère ce qui a été fait par exemple pour les époques médiévales. Les cartes archéologiques manquent surtout, et, souvent les informations concernant les trouvailles sont dispersées ou perdues. Il est donc nécessaire de récolter en premier lieu les données sans négliger l'exploration systématique des établissements anciens : cela conduit à prendre en compte les données relatives aux techniques agricoles et aux composantes architectoniques de l'établissement.

Dans les pages suivantes, on tentera de faire le point sur l'état actuel de nos connaissances sur le territoire de Velia. Il est bien entendu qu'il ne s'agit pas de l'examen intégral des témoignages archéologiques ; une prospection systématique du territoire est encore à entreprendre. De fait, une série d'heureuses campagnes de fouilles dirigées par Mario Napoli sur le site de Moio della Civitella et les enquêtes topographiques menées par l'un de nous (E.G.) ont conduit la recherche dans les dernières années à une reconnaissance de la frontière du territoire de la cité. Les vestiges archéologiques nettement reconnus comme installations militaires définissent à notre avis l'espace — et dans le même temps le caractère de cette frontière. Ce n'est pas le lieu de traiter ici des fortifications du territoire de Velia dont nous avons parlé ailleurs<sup>1</sup> et qui n'ont rien révélé de neuf récemment. La question mérite plutôt d'être reprise pour Moio, site sur lequel, comme le démontre le rapport d'A. Schnapp dans les pages qui suivent, les fouilles développées sur une large échelle permettent aujourd'hui de mieux définir et de mieux articuler le cadre tracé précédemment. Enfin, il nous paraît utile de reprendre la discussion sur le problème général des fortifications du territoire d'une cité grecque, sujet qui a été évoqué à nouveau récemment<sup>2</sup>.

\* \* \*

Le territoire de Velia ne présente pas d'espace agraire enviable ou, si l'on veut, propre à nourrir une colonie de peuplement. Il est bien connu que Phocée et ses colonies étaient renommées pour le trafic maritime et

<sup>1</sup> E. GRECO, *Velia e Palinuro. Problemi di topografia antica* in *MEFRA*, 87, 1975, 1 p. 81 ss.

<sup>2</sup> H. TRÉZINY, *Main-d'œuvre indigène et hellénisation : le problème des fortifications lucaniennes*, dans *Architecture et société de l'archaïsme grec à la fin de la République romaine*, Rome, 1983, p. 105-118.

avaient une économie qui reposait sur la mer, d'où la tradition selon laquelle « phoceenses exiguitate ac macie terrae coacti studiosius mare quam terras exercuere » (JUSTIN XLIII, 3, 5)<sup>3</sup>. Cela ne doit pas cependant nous conduire à accepter la perspective erronée d'une « cité sans territoire » car cette expression n'a de sens pour aucune cité antique, toute communauté étant liée au territoire par les besoins primaires de sa subsistance. La dominance ou la non-dominance des activités agricoles ne signifie pas une présence ou une absence, mais une plus grande ou une moins grande incidence de ce type d'activité productive sur la vie de la cité. À Velia<sup>4</sup> les étroites plaines circonscrites par l'Alento et le Palistro au nord et par le ruisseau S. Barbara au sud sont disposées (et les résultats de la photographie aérienne vont dans ce sens) comme des zones de probable activité agraire suffisantes à la communauté pour ses besoins les plus immédiats. Mais déjà aux limites de ces plaines 4 à 5 km vers l'intérieur, si on remonte le cours des fleuves, le terrain présente des reliefs, des levées de modeste altitude qui vont jusqu'à se fondre dans un système de collines dominé au nord par le Monte Stella (1301 m), au sud-est par le Monte Gelbison (environ 1700 m) et au sud par la chaîne que traverse la vallée du Lambro à brève distance du promontoire de Palinuro, au pied duquel le Lambro débouche dans la mer (l'antique *Melpes*)<sup>5</sup>. C'est à l'intérieur de cette chaîne de collines et de montagnes que s'inscrit, à notre avis, la *chora* de Velia. Tout cela semble être confirmé par le fait que, sans privilégier abstraitement les seules conditions géographiques, les passages ouverts dans le système de collines déjà décrit et donc à proximité de toutes les communications « naturelles » utiles entre la plaine derrière la cité et les territoires au-delà de la chaîne, sont contrôlés par des fortifications militaires.

Voilà donc comment le relevé systématique des témoignages archéologiques et la géomorphologie concourent à délimiter un espace et à en rendre possible l'étude, dans la perspective — ou la présomption — qu'il s'agisse bien de la *chora* de Velia. L'affaire se complique quand, du plan topographique et de la situation des vestiges archéologiques on veut passer à une interprétation historique. Il y a à cela deux raisons dont la première est d'ordre chronologique.

<sup>3</sup> Sur les structures de la colonisation phocéenne voir E. LEPORE, dans *Nuovi studi su Velia*, dans *ParPass*, CXXX-CXXXIII, p. 19 sq.

<sup>4</sup> Sur la situation géotopographique de Velia dans l'Antiquité voir la reconstruction de G. SCHMIEDT, dans *Nuovi studi su Velia*, *op. cit.*, p. 65 sq.

<sup>5</sup> PLINE, *NH* III, 71.

Il est presque trop évident d'observer qu'aucune chronologie de construction (en particulier quand il s'agit de constructions isodomes) n'est plus fiable que celle obtenue par les tranchées de fondation, les *emplecta*, les aggers, etc. Et qu'à l'opposé, même si elles apparaissent séduisantes et d'un grand intérêt, les chronologies fondées sur des éléments posés *a priori* comme la nécessité de placer la fortification à une certaine époque — parce qu'on connaît d'après les sources un certain événement militaire — peuvent être dangereuses et erronées. Le second argument est d'ordre ethnique et réclame une démonstration plus longue. Les fouilles et les reconnaissances topographiques conduites avec méthode depuis la fin du siècle dernier ont permis de reconnaître une riche série de fortifications sur tout le territoire de la Lucanie antique<sup>6</sup> (nous laissons ici de côté la question des attributions, anciennes et nouvelles). On tâchera plutôt de mettre en évidence les points suivants : la distinction entre habitat fortifié et fortification pure et simple sans habitat n'a pas été suffisamment étudiée<sup>7</sup>; la confusion qui en dérive est évidente, mais, en outre, la conviction que les forteresses sont une des caractéristiques particulières d'un mode d'occupation du sol lié aux Lucaniens s'est imposée. De ce fait, dans l'aire correspondant à la Lucanie (y compris les cités grecques de la côte) les fortifications sont considérées ipso facto comme le signe d'une présence lucanienne. La démonstration récemment tentée de construire l'histoire des forteresses sur les techniques de construction est du même type. Les techniques de construction étant grecques, on pose la question : s'agit-il d'équipes techniques grecques qui ont travaillé avec les Lucaniens ou d'artisans lucaniens qui ont fait leur apprentissage dans les cités grecques? Ensuite, en s'appuyant sur des considérations de détail (en particulier la technique de pointillage au ciseau utilisée pour effectuer les marques de tâcheron), il devient naturel de faire une distinction entre techniques « grecques » et techniques « lucaniennes » en matière de constructions fortifiées. Et, du fait que les forteresses du territoire de Velia semblent

<sup>6</sup> Une première approche du problème se trouve dans le travail de M. LACAVALA, *Topografia e storia di Metaponto*, Naples, 1898. À la suite de nombreuses enceintes ont été explorées et signalées dans des lieux variés; nous citons quelques exemples sans prétendre être complets : Torretta di Pietragalla, Pomarico Vecchio, Tempa Cortaglia, Piano della Civita di Tricarico, Serra del Cedro, Anzi, Albano di Lucania, Crocchia Cognato, Monte Coppolo di Valsinni, Cersosimo, Serra di Vaglio, Satriano, etc. Présentation de quelques-uns de ces sites par D. ADAMESTEANU, dans *CSDIR Atti.*, III, 1970-71, p. 115 sq.

<sup>7</sup> Sur ce problème, voir F. E. WINTER, *Greek Fortifications*, Londres, 1971, p. 303 ss.

montrer des caractéristiques de plus grande solidarité avec le mode « lucanien » on en déduira que toutes les forteresses précédemment attribuées par l'un de nous à Velia et au système défensif de sa « *chora* » sont devenues des « cités » lucaniennes.

Nous rappelions plus haut le danger qui consistait à considérer toute enceinte fortifiée comme une cité et à ne pas procéder à des distinctions suffisantes.

Il nous apparaît que les enceintes fortifiées de la Lucanie (si l'on s'appuie sur leur chronologie qui semble remonter à la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle — à la différence de celles du Samnium, zone dans laquelle le mode d'habitat reste toujours *kàta kómas* —, présentent des traits distinctifs qui dénotent un procès de transformation dû à l'influence culturelle grecque. Les phénomènes importants sur le plan de la structuration de l'habitat comme celui de Serra di Vaglio pour citer le plus fameux, ne vont pas dans le sens indiqué par H. Tréziny pour l'empire lucanien ou le « règne » de *Nymmélos*, mais dans la ligne de la mutation de l'antique communauté territoriale en une communauté de type citadin, caractérisée par des magistratures (*Nymmelos* est un détenteur d'*arché* et non un *basileus*)<sup>8</sup>. Dans cet ensemble, la pratique des fortifications — c'est-à-dire des enceintes sans habitat dont dépend la défense du territoire — est un signe d'hellénisation qui ne se limite pas seulement aux techniques de construction mises en œuvre pour les édifier<sup>9</sup>. Le fait d'avoir une fortification en Lucanie ne constitue pas une preuve pour l'identification d'une cité lucanienne. En conséquence, avec toutes les réserves que l'on peut avancer sur la chronologie (voir la présentation de la fouille plus loin) nous continuons à considérer Moio et les autres forteresses comme un système défensif fonctionnel par rapport au seul territoire de Velia et non comme une sorte d'encerclement et encore moins d'investissement de la cité grecque. Tout cela pour les raisons avancées au début : leur position et distribution, fonctionnelle par rapport au développement orographique, au contrôle des rares passages possibles et à une distance guère éloignée de la côte ; en somme un programme défensif conçu à Velia et

<sup>8</sup> L'inscription de *Nymmelos* inscrite sur un bloc de la muraille de Serra di Vaglio a été examinée par M. T. MANNI PIRAINO, dans *Par Pass*, XXIII, 1968, p. 451 sq., où on trouvera la bibliographie antérieure.

<sup>9</sup> Pour le monde grec en général, je renvoie aux travaux les plus récents sur l'argument : WINTER, *op. cit.* ; A. WOKALEK, *Griechische Stadtbefestigungen*, Bonn, 1973 ; Y. GARLAN, *Recherches de poliorcétique grecque*, Paris, 1974 ; A. W. LAWRENCE, *Greek Aims in Fortification*, Oxford, 1979, J.-P. ADAM, *Fortifications grecques*, Paris, 1981.

pour Velia. Bien sûr, des fouilles et des recherches approfondies sur ces sites pourront amener des conclusions moins aléatoires et plus sûres, même si les distinctions de type ethnographique sont, dans l'état actuel, bien difficiles, au seul niveau de la documentation archéologique, quand on traite du matériel du IV<sup>e</sup> siècle et des périodes plus récentes. Ce n'est cependant pas la question ethnique qu'on peut espérer éclairer avec la fouille de ces sites. L'expérience de Moio en particulier, avec ses deux siècles de vie, a révélé une série de transformations depuis ce rôle pur et simple de fortification dans une première phase jusqu'à celui d'habitat caractérisé par au moins deux phases distinctes de la fin du IV<sup>e</sup> siècle au début du II<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. S'agit-il d'un cas particulier dû à des raisons précises (condition des sols, abondance des sources)? ou Moio est-il l'unique cas dans lequel il soit possible de saisir un tel processus parce qu'il constitue le seul site analysé et fouillé sur une certaine extension?

\* \* \*

#### LA COLLINE DE MOIO

La colline de la Civitella (fig. 1 à 4) qui paraît conserver encore dans son nom le souvenir de son antique fonction, de forme pyramidale, recouverte d'un épais bois de châtaigniers possède un côté oriental très accidenté et constitué de grandes masses rocheuses qui descendent abruptement, et un versant occidental qui s'étale en pente assez douce. La cime est constituée d'un étroit promontoire de forme allongée orienté nord-sud sur lequel s'élève la chapelle de l'Annonciation à une altitude de 818 m. La Civitella se présente comme un escarpement naturel placé dans une position stratégique favorable, au contrôle de deux voies qui mènent à la mer. Le versant oriental contrôle la route interne qui des alentours des Alburni (c'est-à-dire de la plaine du Sele) conduit au cours moyen de l'Alento; le versant sud, au contraire, mène au passage le plus important qui est délimité par la Civitella et le massif du Mont Gelbison; à travers ce passage, on peut rejoindre la plaine de l'Alento et le Val de Diane. Sur le versant occidental, la Civitella regarde la plaine qui s'étend vers la mer et donc vers Velia; l'acropole de la cité est aisément identifiable même de loin; les passages de Velia à Moio sont facilités par le cours du torrent Badolato qui joint les deux centres dans un parcours quasi rectiligne d'environ 20 km.

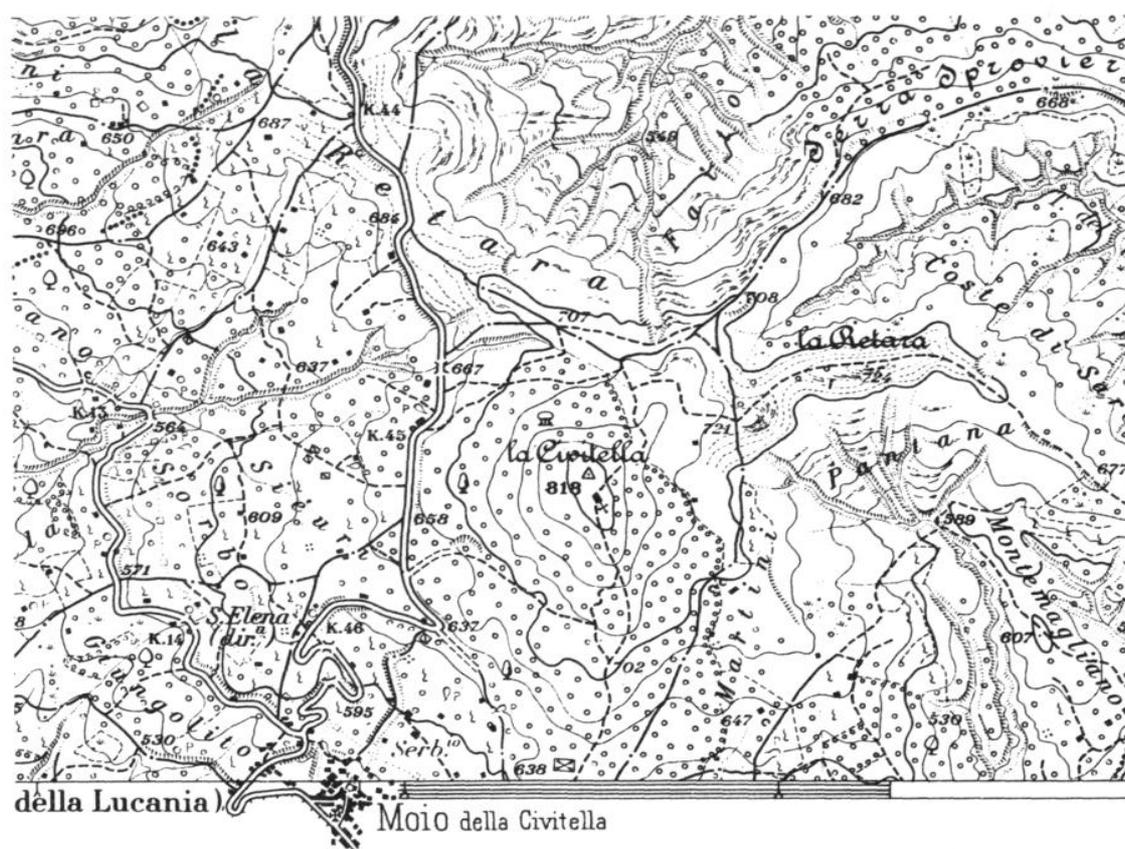


Fig. 1 – Extrait de la carte au 1/25000 de la zone de Moio della Civitella.

Lors des premières campagnes dirigées par M. Napoli en 1966/67<sup>10</sup> on ne procéda pas à des fouilles mais seulement à des opérations de nettoyage qui permirent la découverte d'une longue ligne de murs de type quadrangulaire avec des refends disposés obliquement par rapport à la courtine externe pour en renforcer la tenue. Ce mur se développe le long de la courbe sud-est et une grande part du versant sud de la colline, jouant la double fonction d'enceinte et de mur de terrassement, dans une partie de la colline qui ne pouvait être assaillie par surprise, vu l'important dénivelé du terrain. Ce mur part d'un gros éperon rocheux qui domine l'angle sud-est; après environ 150 m, où le mur court sur un pendage très léger — la roche étant utilisée comme *euthynteria*, ou intégrée dans l'ouvrage, on tombe sur une brusque interruption due probablement à un mouvement de terrain indiqué par la grande masse de blocs tombés dans la pente.

<sup>10</sup> In *Atti Taranto* 1966, p. 247-48.



Fig. 2 – Photographie au 1/25000 de la zone de Moio della Civitella.

Durant les années 1968-69<sup>11</sup>, des campagnes de fouille régulières ont tendu surtout à la reconnaissance de l'enceinte, recherchée en premier lieu dans la zone la plus haute — sur le versant ouest — au point sur lequel les murs du passage sud montrent l'interruption déjà décrite, dans l'idée que l'enceinte était seulement limitée à la partie la plus élevée de la

<sup>11</sup> *Ibidem*, 1968, p. 215 sq. et 1969, p. 195 sq.

colline. Un sondage pratiqué dans la zone la plus basse révéla tout le contraire : le cours méridional du mur continuait vers l'ouest pour encore quelques dizaines de mètres, avant d'obliquer vers le tracé occidental. Ce mur long d'environ 70 mètres doit donc être considéré comme la partie sud de l'enceinte. Il est conservé sur une hauteur de deux ou trois blocs au-dessus du lit de pose. Ce dernier est composé de gradins qui s'encastrent l'un dans l'autre pour obtenir une meilleure tenue et éviter le glissement du mur qui est édifié sur un plan incliné. Le module des blocs et la technique de construction sont identiques à ceux du mur de terrassement (dimensions variables de  $0,60 \times 0,40 \times 0,50$  avec quelques exemples sporadiques de dimension plus grande ( $2 \times 0,40 \times 0,40$ ). À l'extrémité occidentale du mur, au point où il oblique sur le versant ouest, on reconnaît une porte (sud) parfaitement conservée. Il est intéressant de noter que le passage de la porte correspondait avant la fouille à un sentier (en dépit du fait que les structures archéologiques n'aient pas été visibles). La porte est précédée d'un *prothyron* qui s'ouvre dans l'enceinte après un bref corridor large de 2,68 m à sa première ouverture et de 2,65 m à la seconde délimité par deux parois (2,18 m à l'ouest — 2,23 à l'est — ce *prothyron* est large de 4,26 m). La porte dont on reconnaît le seuil à l'attache des gonds, l'axe et une part du pavement, s'appuie sur la part interne du *prothyron*. Le *prothyron* est implanté selon un axe qui n'est pas orthogonal mais oblique par rapport à la muraille. Entre la base de celle-ci et celle du seuil, la différence de niveau est d'1,30 m : elle est compensée par une pente régulière qui porte, graduellement, de l'enceinte au seuil comme on peut le vérifier par le lit de pose, des blocs de part et d'autre.

Durant la fouille du *prothyron*, sont apparus quatre éléments de la voûte d'un arc qui devait probablement couronner la porte<sup>12</sup>.

Tout de suite après la porte sud, le mur d'enceinte tourne en direction du nord pour suivre le côté occidental de la colline. Sur les premiers cinquante mètres, le mur est conservé seulement au niveau des blocs de fondation et sur un bref passage de 10 m laisse apparaître une superposition de deux blocs. On rencontre ensuite un passage mieux conservé, en courbe, où l'on observe des blocs travaillés sur leur deux faces, ou mieux encore avec la face externe convexe, pour suivre la courbe ; plus loin un long tracé conserve trois blocs de hauteur avec une intéressante disposition à gradins pour combler la différence de niveau soulignée par l'ali-

<sup>12</sup> Il s'agit d'un type d'arc bien connu que ce soit sous la forme rencontrée à Moio soit dans le type d'arc taillé dans un seul bloc ; par exemple en Occident voir G. LUGLI, *La tecnica edilizia romana*, Rome, 1957, I, p. 335 sq., II pl. LXI.

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 3 – Photographie agrandie environ au 1/1000 de la colline de la Civitella. On distingue au-dessous de l'église de la zone du « Sanctuaire », puis la « place » et la Zone d'habitat. Le tracé de la fortification est évident, en bas au sud la porte principale.

gnement de l'*euthynteria*. Après un passage d'environ 50 m on remarque encore une courbe brève faite de blocs pour la plupart descellés qui n'empêchent toutefois pas de lire la suite de l'enceinte au niveau des fondations. Suit un alignement d'environ 100 m bien conservé jusqu'à 4 blocs de hauteur selon un tracé quasi rectiligne — à l'exception de quelques brèves variations dues aux différences de cote du terrain. Au milieu de ce côté environ, vers la fin de l'alignement que nous examinons s'ouvre une seconde porte (Porte ouest) dont la structure est toute simple. Il s'agit d'un vrai passage qui s'ouvre dans l'enceinte (large de 2,49 m vers l'extérieur et 2,30 vers l'intérieur) délimité par deux murs rectilignes. On ne distingue ni pavements, ni traces de gonds, ni aucun autre élément de fermeture.

Tout de suite après la porte apparaît un autre alignement d'environ 10 m conservé sur 4 blocs. À ce niveau l'enceinte n'est plus visible, pas plus que les fondations, pour tout l'angle nord-occidental. L'érosion ici a dû être particulièrement violente. À l'attache de l'éperon nord, on a pu au contraire reconnaître un bref alignement conservé sur une hauteur d'un seul bloc. À partir de là, le versant oriental est défendu naturellement par la roche en surplomb. Nous terminerons cette description par quelques considérations sur les techniques de construction en nous limitant à l'appareil externe des murs.

Les murs sont faits de blocs quadrangulaires de calcaire très compact qui présentent sur la face externe un bossage et des sillons tracés au ciseau; presque tous les blocs portent des traces du levier pour assurer la mise en place, on ne voit ni trace de scellement ni de crampons métalliques. Les blocs sont mis en œuvre par lignes parallèles, règle en général respectée à quelques brèves exceptions où le bloc supérieur occupe une part de l'assise inférieure. Les blocs sont généralement disposés de champ mais on trouve parfois des boutisses, utilisées cependant sans règles fixes tout comme dans la partie ouest où de petits ajustements de pierres viennent remplir les joints ou les espaces vides. Les blocs de la face interne sont laissés sous leur forme de première taille grossièrement travaillés en angle pour obtenir un meilleur encastrement dans le rem-



Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 4 – La colline de la Civitella et le village de Moio.

plissage dense de terre et de pierres qui les sépare de la courtine interne. Dans le tracé tout de suite après la porte ouest on distingue l'intéressant appareil constitué de lignes de blocs de champ, mais dont le second et quatrième lit ont une hauteur inférieure au premier et au troisième : il s'agit comme l'a décrit Lugli de « blocchi più sottili, tutti disposti per lungo a guisa di una fascia che penetra in profondità e serve per battere un piano di posa »<sup>13</sup>.

\* \* \*

#### LA FOUILLE

En 1976 les fonds exceptionnels accordés par la Cassa per il Mezzogiorno permirent d'envisager une exploration intensive de la forteresse de Moio della Civitella qui s'est poursuivie jusqu'à ce jour<sup>14</sup>. La fouille visait à préciser la chronologie de l'habitat et à reconnaître l'extension de la zone « urbaine » dans son rapport avec le système de défense. À cette fin un quadrillage 5 × 5 mètres a été établi sur les différents points du site et un relevé au sol a été entrepris par A. Lemaire<sup>15</sup>. Ce relevé a été complété par des mesures<sup>16</sup> et une restitution aérophotogrammétrique effectuée par A. Carrier<sup>17</sup> en vue d'arriver à un levé au 1/500.

<sup>13</sup> V. LUGLI, *op. cit.*, p. 385.

<sup>14</sup> Nous remercions B. d'Agostino puis W. Johannowsky d'avoir voulu faire appel à nous pour diriger cette fouille à laquelle ont participé : G. Avagliano, M. Benabou, G. Brin, F. Burkhalter, J. Carlier, F. et C. Frontisi, M. Gualtieri, N. Harrazi, M. Lombardo, G. Prisco, V. Regnot, J. Scheid, P. Schmitt, A. Schnapp-Gourbeillon, F. Villedieu. Les moyens nécessaires aux travaux ont été accordés par la Surintendance de Salerne et la Cassa per il Mezzogiorno. Le personnel de la Surintendance à Salerne, Pontecagnano et Velia nous a apporté toute l'aide possible et c'est à A. Mucciolo, conducteur de travaux de la Surintendance que nous devons d'excellentes conditions de travail sur le terrain. Les missions et moyens techniques ont été assurés par le C.N.R.S., les universités de Paris VII et Paris VIII, l'É.H.É.S.S. et l'École française de Rome. La relation d'ensemble de la fouille devrait paraître dans les suppléments du bulletin du Séminaire d'Études classiques de l'Institut oriental de Naples.

<sup>15</sup> Dans le cadre des programmes du Service d'architecture antique en Italie du Sud, A. Lemaire a effectué le relevé topographique. Les minutes de fouilles ont été dressées par les fouilleurs avec le concours de F. Villedieu et L. Scarpa.

<sup>16</sup> Les directeurs du Centre de recherches archéologiques du C.N.R.S. ont bien voulu détacher A. Carrier pour deux missions topographiques et aérophotogrammétrique.

<sup>17</sup> Une couverture aérienne au 1/3000 a été effectuée par la firme Aerofotoconsult. La restitution a été réalisée à Valbonne par A. Carrier.

Le relevé dont nous disposons maintenant permet de préciser les hypothèses émises par E. Greco<sup>18</sup> en 1975. La fortification extérieure se développe continuellement dans la partie sud autour d'une cote 755-770 m et dans la partie nord autour d'une cote 800-810 m. La crête nord qui culmine au point 818 est clairement protégée par un second système de défense repérable dans la zone est aux alentours de la cote 786. Dans sa partie inférieure la fortification est défendue par un double ouvrage. Au point ouest 1100/800 une sorte de rampe semble porter le long d'une cote 775 à la porte sud. En contrebas court une seconde ligne (cote 775-765 m) dans laquelle s'ouvre la porte ouest et la porte sud. Jusqu'à présent l'extension de la fouille n'a pas permis de mieux préciser le tracé et la fonction de cet ouvrage. La mise au net du plan général a consenti la reconnaissance d'un certain nombre d'accès. La porte nord située au bas de la crête présente sur un bloc descellé la trace d'un gond. La porte ouest déjà fouillée par M. Napoli constitue une entrée classique faite de deux murs rentrants mais ne livre pas de trace du système de fermeture. La porte monumentale sud<sup>19</sup> déjà décrite par E. Greco peut être considérée comme l'entrée principale du site. On verra que la fouille n'a révélé aucun élément permettant de reconnaître le tracé de la route qui en partait. À l'est le long de la muraille extérieure on a pu reconnaître deux autres portes (sud-est et est). La porte sud-est a été fouillée et dénote le même dispositif de gonds que la porte principale.

Deux questions paraissaient devoir être posées durant la fouille. En premier lieu l'extension de la zone de constructions repérables dans la partie haute; en second lieu les liens stratigraphiques entre la muraille et cette zone d'habitat.

#### *La porte sud et les tranchées d'exploration (fig. 5 à 9).*

Trois tranchées ont été implantées en 1976 au-dessus de la zone sud. Il s'agit d'un terrain de fort pendage : 25 m de dénivelé séparent en effet la porte sud du mur qui défend la zone d'habitat sur la crête. Dans ces zones on n'a rencontré pratiquement aucune structure en plan à l'exception d'une construction légère en XA WA 70. La stratigraphie observée révèle après la couche d'humus une première couche de destruction qui est suivie d'une couche d'argile plus ou moins épaisse. En XAWA 70 cette couche d'argile est suivie d'une couche pulvérulente au contact de la

<sup>18</sup> *Op. cit.* note 1.

<sup>19</sup> Voir plus haut p. 389.

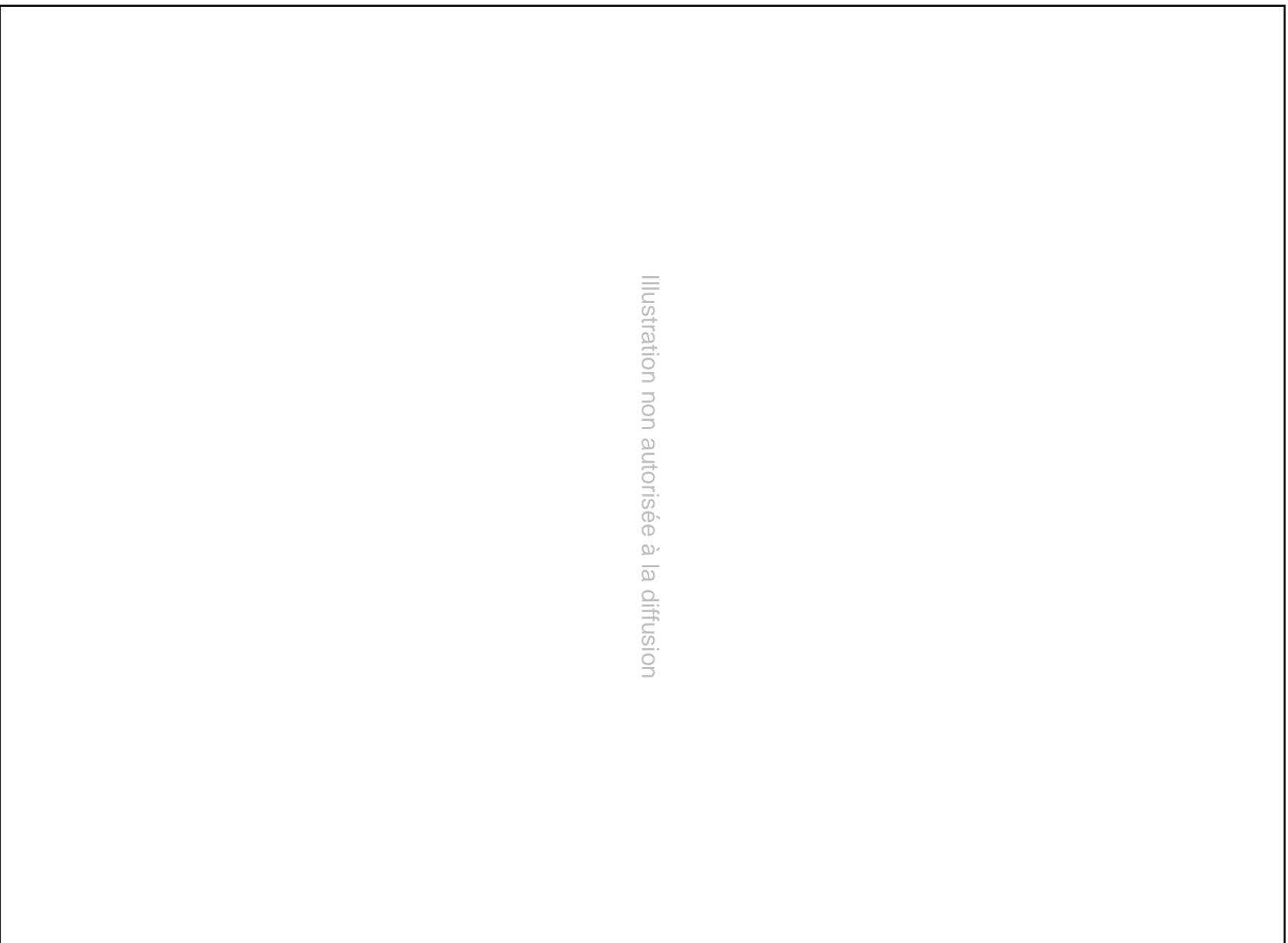


Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 5 – Plan de la fouille de la porte sud.

roche. Dans la tranchée UATA 71 la couche de destruction (III) renferme divers fragments de coupelles et de tasses à vernis noir du IV<sup>e</sup> siècle. Dans l'une des inclusions argileuses on a découvert un fragment de coupe ionienne B2. La stratigraphie de la paroi nord laisse apparaître une fosse creusée dans la couche III qui a livré quelques tessons du IV<sup>e</sup> siècle.

La tranchée XAWA 70 témoigne de la même succession. Cependant la couche de destruction (II) est suivie d'une autre couche moins pulvérulente mais qui présente les mêmes caractéristiques. Les coupelles de vernis noir et les skyphoi appartiennent aux types 2421 et 2685 de la classification de J.-P. Morel et semblent dater la couche de la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Protégée par la couche d'argile (IV) les fondations d'une petite construction rectangulaire faite de blocs irréguliers disposés dans une tranchée sont bien visibles. Le reste de la construction a été érodé. Là comme ailleurs, le matériel céramique paraît remonter au IV<sup>e</sup> siècle. Dans la couche III cependant on a rencontré un fragment de coupe ionienne B2. La tranchée AZA 70 a livré moins de matériel que les précédentes. L'érosion due à une forte déclivité y est sans doute pour quelque chose. La couche de destruction est divisée en deux strates séparées par un remblais argileux. Une lampe du IV<sup>e</sup> siècle et des coupelles confirment les datations précé-

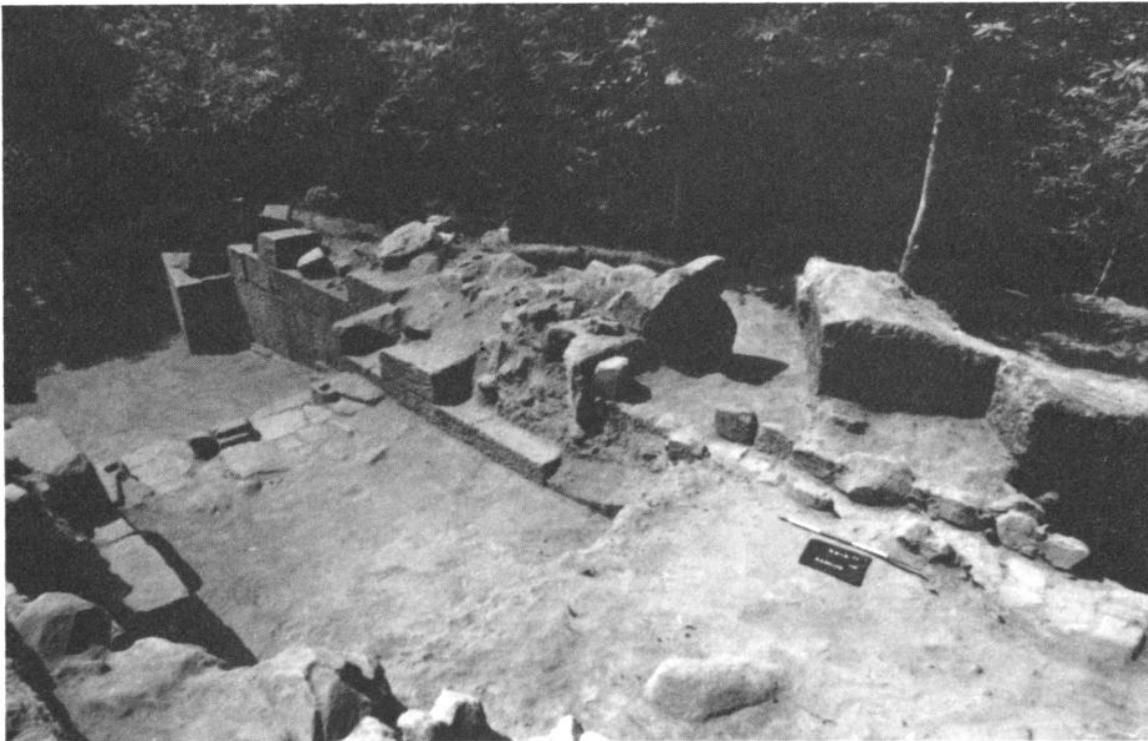


Fig. 6 – Vue de la fouille de la porte sud.

dentes. Dans la couche II (remblais argileux) on a retrouvé un fragment de coupe ionienne B2. L'ensemble de ces éléments conduit à trois conclusions :

- l'occupation de la colline remonte à la fin du VI<sup>e</sup> siècle;
- la couche de destruction de la zone étudiée peut être datée du IV<sup>e</sup> siècle;
- entre la porte et le mur qui ceinture la crête il n'existe pas de zone de construction dense. L'unique élément découvert fait songer à un appentis ou à une cabane.

À l'entour de la porte une série de carrés ont permis d'étudier la construction de l'ensemble. Les blocs appareillés et soigneusement jointoyés de la porte principale s'appuyaient sur un *emplecton* de blocs irréguliers comme il apparaît dans les carrés RA 73 et QA 70. Par contre le blocage soigneux dans lequel étaient insérés les blocs qui recevaient les gonds s'interrompt brusquement. En RA 69-70 une série de constructions postérieures à l'utilisation de la porte apparaissent. Ces aménagements successifs sont peu intelligibles à l'exception d'un canal orienté dans l'axe de la porte et construit hâtivement de petits blocs mal équarris. Ce canal

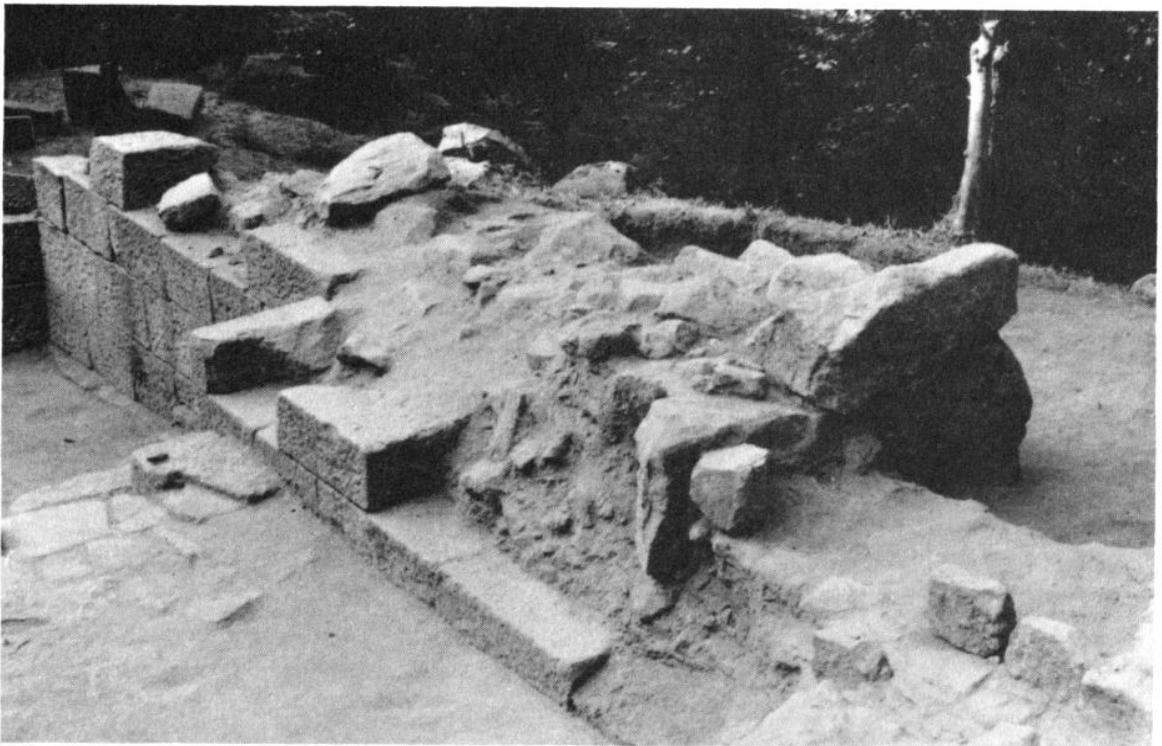


Fig. 7 – Détail de l'*emplecton*.

semble témoigner d'une phase dans laquelle la porte n'était plus utilisée dans son état d'origine mais constituait un simple passage qui avait perdu une partie de sa fonction monumentale. La fouille du carré RA 64 a livré une stratigraphie particulièrement intéressante (fig. 8 et 9). Installé sur l'*emplecton* du mur est de la porte principale le sondage a permis de reconnaître une couche d'argile claire (II) qui contenait des fragments de tuiles puis une couche III plus noire dans le fond de laquelle apparaissent des débris de construction qui reposent sur une couche rectiligne qui vient s'insérer sous le premier lit de pose de l'*emplecton*. Cette couche d'argile plus compacte, tassée comme un plan de travail apparaît très distinctement sur la coupe nord. La couche III se poursuit au-delà du plan de travail. Plus bas on distingue une couche argileuse marron traversée par un lit de charbon de bois. Tout porte à croire que cette zone calcinée correspond au premier habitat sur le site de Moio, antérieur à la construction de la muraille. La couche III peut donc être considérée comme le reste de la tranchée de fondation de la muraille qui remonterait ainsi au IV<sup>e</sup> siècle. La couche IV qui n'a pas fourni d'élément chronologique pour-

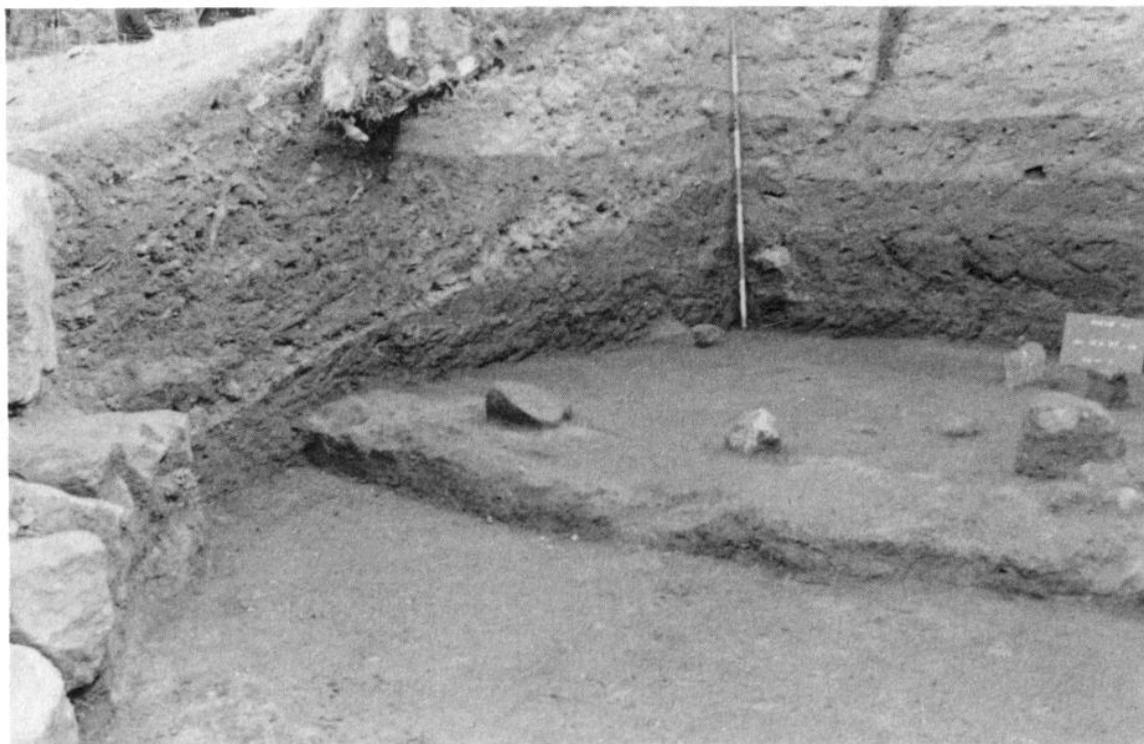


Fig. 8 – La tranchée de fondation de l'*emplecton*. Au premier plan la couche brûlée antérieure à la construction (RA 72).

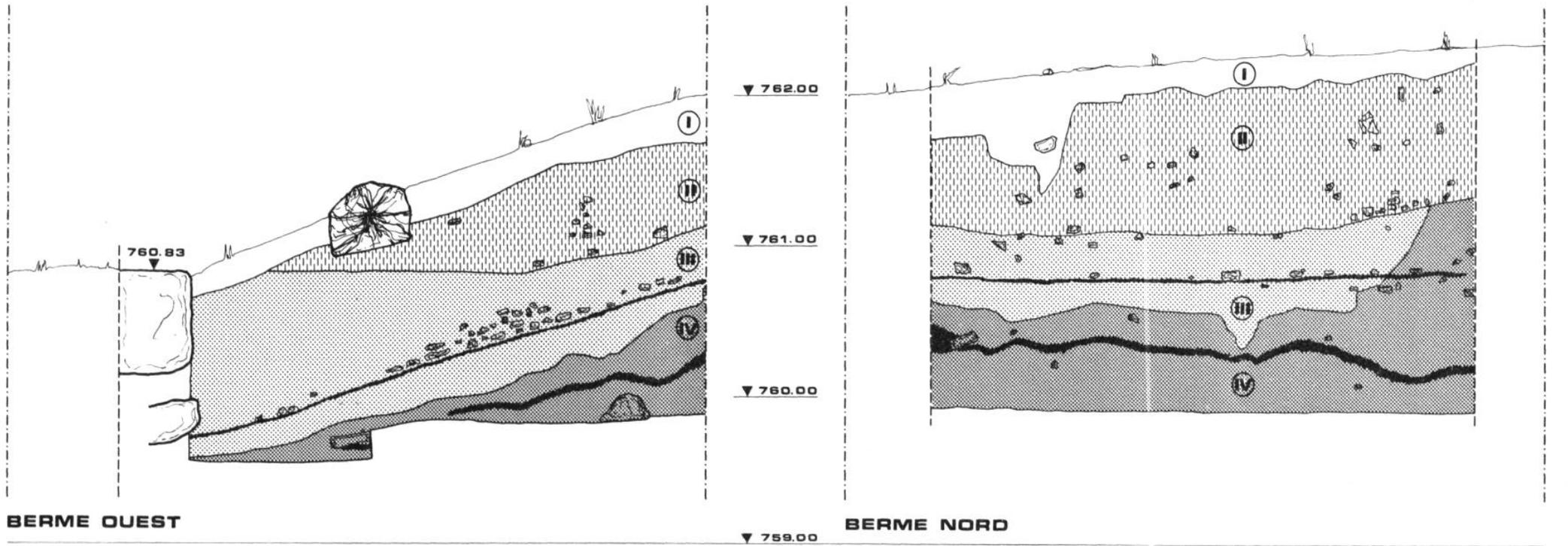


Fig. 9 - Relevé stratigraphique de RA 72.

rait être éventuellement rattachée aux coupes ioniennes trouvées plus haut, hors situation d'origine.

En l'état actuel de l'exploration les sondages opérés autour de la porte principale et en direction de la fortification supérieure amènent donc aux conclusions suivantes. La fréquentation sur la colline de la Civitella remonte à la fin du IV<sup>e</sup> siècle et est caractérisée classiquement par des coupes ioniennes. La construction de la muraille est postérieure d'environ un siècle à cette première implantation.

#### *La zone urbanisée et la porte sud-est.*

Dans cette zone le long de la cote 785 environ les fouilles de M. Napoli ont mis en évidence un mur d'enceinte sommital qui paraît protéger la zone la plus urbanisée. Le mur appareillé sur sa face externe est encadré dans le rocher qui effleure particulièrement dans cette zone. Un sondage (GH 70) a révélé un dépotoir en avant du mur d'enceinte rempli de matériel de la fin du IV<sup>e</sup> siècle. C'est la fouille de la zone urbanisée (fig. 10-12) qui durant les campagnes de fouille 1976-1980 a requis l'exploration la plus détaillée. Le système qui se dégage est celui d'une série de murs de terrassement d'orientation sud est-nord ouest sur lesquels s'appuient des murs de refend plus légers qui définissent des îlots, à l'intérieur desquels se répartissent les pièces de l'habitat. Les constructions paraissent avoir été largement remaniées. Seuls les murs de terrassement sont solidement construits en appareil pseudo-isodome qui rappelle par sa facture celui de la muraille. Les murs de refend et les aménagements internes sont constitués de blocs mal appareillés qui paraissent autant de remplois.

En KLM 70-71-72 on reconnaît une sorte d'îlot enserré dans 4 murs perpendiculaires. À l'ouest cet îlot est bordé par une ruelle dont le pavement est encore conservé dans la partie haute (M 71). De l'autre côté de la ruelle apparaît l'avance d'un autre îlot (M, N-69-70-71). La stratigraphie semble formée de trois couches principales. Une couche de remblais (I) pulvérulente et pleine de débris de construction. Une couche argilo-sableuse de destruction le plus souvent coupée par des litages de tuiles (II). Une couche argileuse claire, vierge de tout débris de construction. Au contact des couches II et III, directement sous le dernier lit de tuiles on a pu parfois découvrir des lambeaux de sols damés sur lesquels reposaient des pesons et des vases entiers. Au-dessous de la couche d'argile le plus souvent le rocher affleure. Le matériel provenant du sol II a présenté les mêmes caractéristiques que celui des zones plus basses : unguentaria, patères, petits vases à vernis noir de la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

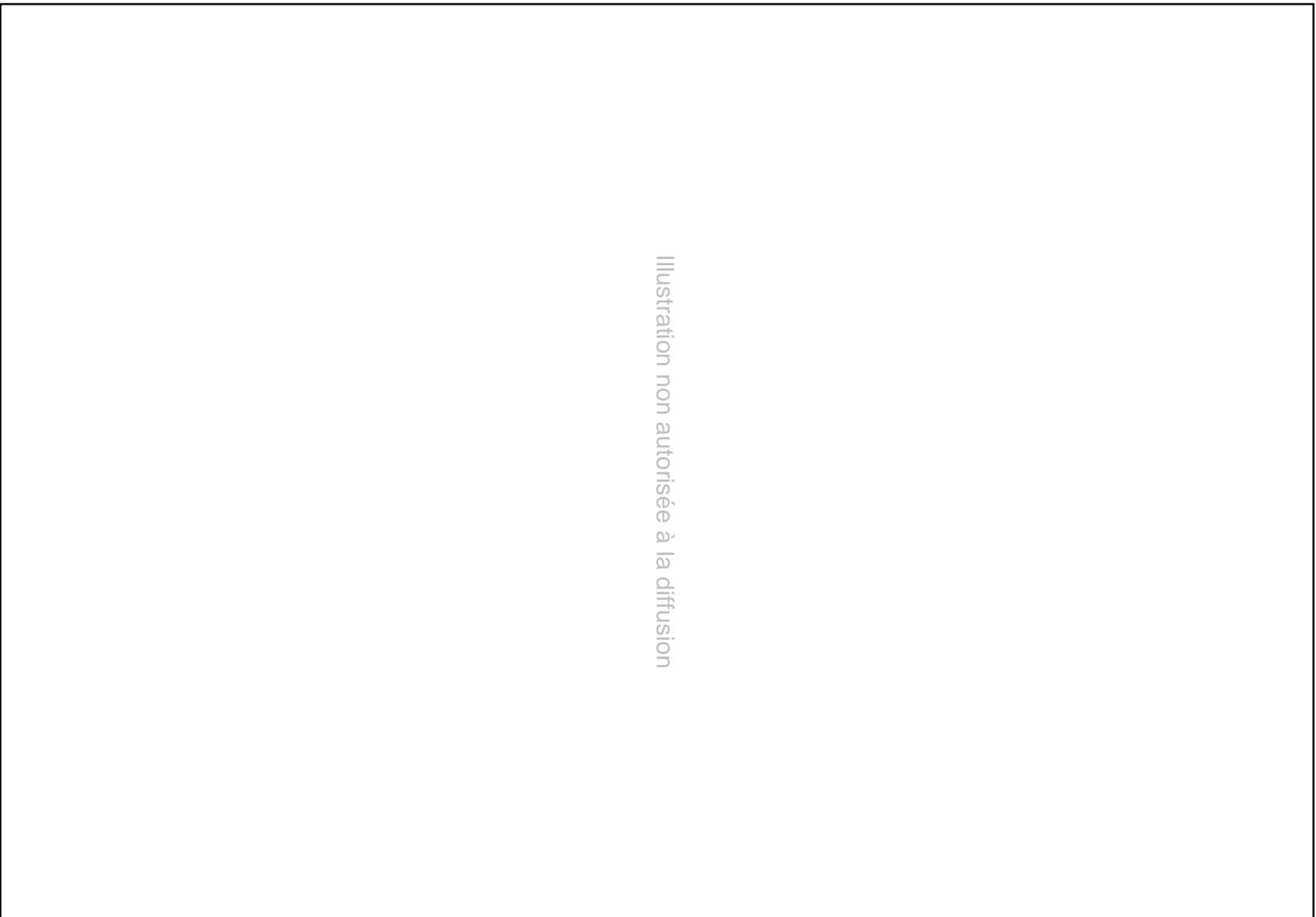


Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 10 – Plan de l'îlot d'habitat.

Dans l'état actuel de la fouille on peut reconnaître dans la zone urbaine 3 aires principales : l'îlot d'habitat, la zone de la place, le « sanctuaire ».

L'îlot d'habitat s'inscrit dans un ensemble de terrasses orientées approximativement nord-sud. Les murs de terrassement sont soignés, le ravalement des blocs décèle un soin tout particulier. Des aménagements antérieurs comme l'angle de pièce qui apparaît en K 70 selon une orientation légèrement différente permettent de supposer une première phase de l'habitat qu'il est difficile de reconnaître dans la typologie du matériel. Quoi qu'il en soit, une période d'aménagement correspond à l'installation de murs de terrasse qui paraissent d'après le matériel avoir été rapidement utilisés pour installer des murs de refend qui ont permis de structurer l'habitat en divers îlots. Ces murs dessinent dans la zone KLM 70-73 une grande salle divisée en compartiments différents. Sur le mur nord, cote II, on distingue une sorte de seuil qui porte à l'intérieur de la construction. Attenant au seuil on aperçoit une sorte d'éboulis qui pourrait être le reste d'un escalier menant à un étage supérieur. Dans l'angle des murs nord et est s'inscrit une pièce d'environ 5 m × 5 m qui s'ouvre par un seuil au pied de la zone d'éboulis. À l'angle des murs nord et est, la fouille a permis de reconnaître un foyer de terre cuite qui repose sur la couche II a. Il s'agit d'un des rares dispositifs retrouvés dans la zone d'habitat. Les autres aménagements potentiels ne sont guère repérables. Dans les carrés KL 72/73 un mur de pierre et briques perpendiculaire au mur de soutènement paraît diviser deux petites pièces. La zone a été remblayée à une date postérieure et un nouveau mur parallèle au mur de soutènement a été établi. Il n'est appareillé que vers l'ouest comme si sa fonction consistait seulement à retenir le remblais. Le jeu des réfections, la superposition des strates, révèlent dans ce secteur un travail d'aménagement et de réfection constant que l'analyse du matériel ne permet guère de périodiser dans l'état actuel. Au nord de l'ensemble ainsi défini par les murs de soutènement et de refend on distingue les traces d'une ruelle qui permettait la circulation entre les deux îlots d'habitat. En M 71-70 on reconnaît le pavement de cette rue bordée au nord par un mur légèrement oblique. Sur ce mur s'appuie une autre construction beaucoup moins finie que la première. En NM 70-71 apparaît une nouvelle pièce qui s'ouvre à l'ouest sur un seuil (cote 795.61). Devant ce nouvel habitat on a dégagé en M 69 les restes d'un pavement de blocs irréguliers. De fait l'aménagement urbain le plus spectaculaire de cette zone est sans doute une sorte de place rectangulaire (fig. 13 et 14), grossièrement pavée, qui apparaît en LNO 65-68 entre les courbes 794 et 797. La place, sommairement orientée dans le même sens que l'îlot d'habitation se compose de



Fig. 11 – Vue d'une des maisons et de la ruelle, à gauche sur la photo (KLM, 70, 71, 72).



Fig. 12 – Détail de la maison (LM, 70, 71).

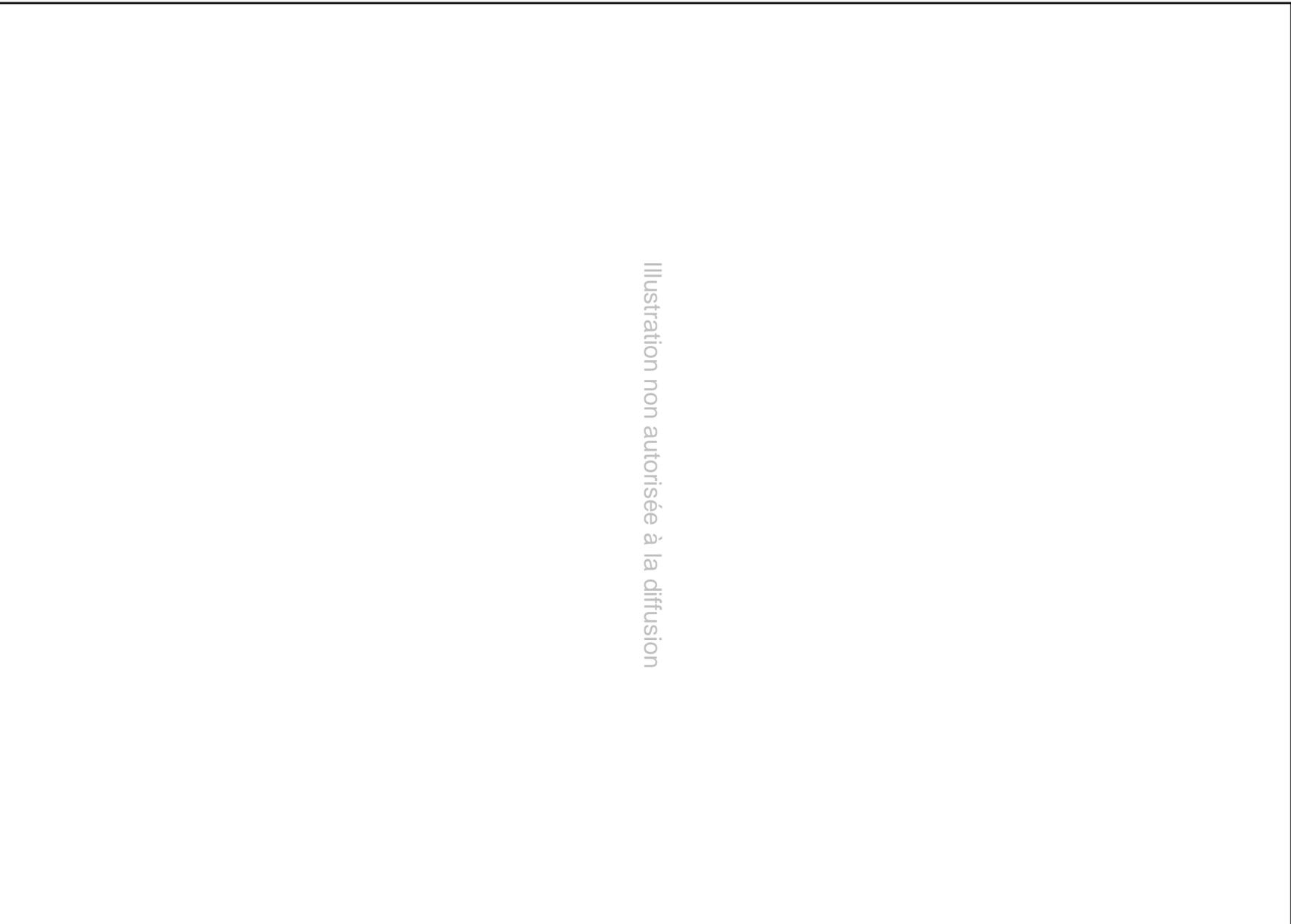


Fig. 13 – Plan de la «place».

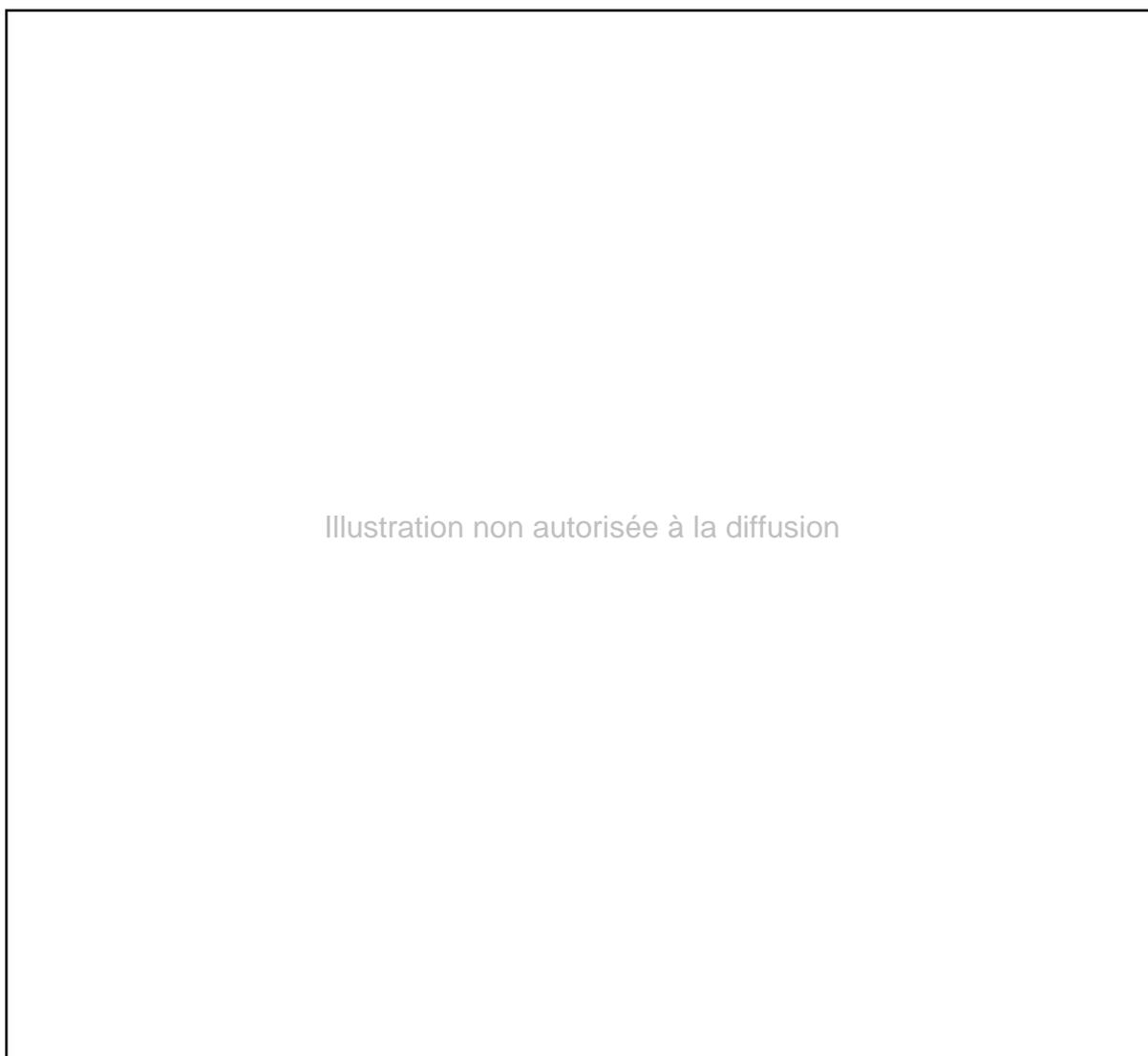


Fig. 14 – Vue de la « place » (MNO, 66, 67, 68).

deux parties séparées par une déclivité d'environ 60 cm. La partie la plus haute est bordée par deux murs de direction est-ouest l'un en N 68, l'autre en O 65. La zone la plus haute de la place se perd à l'est sous une série d'énormes blocs qui condamnent son extension vers le haut. Dans le carré O 66 la limite ouest n'est pas très évidente. Elle semble pourtant dans le prolongement de celle dessinée par une sorte d'avant place rectangulaire plus basse en N 66-67. Parfaitement encadré au sud par le mur qui traverse les carrés ON67/68 la zone est limitée au nord par un mur qui traverse le carré N64. Au sud un canal soigneusement appareillé devait permettre l'évacuation des eaux vers le bas.

Lié à la zone d'habitat la place révèle une volonté d'organisation et de structuration de « l'espace urbain » inattendue dans un site comme celui

de Moio. Elle suggère une densité d'habitat et une répartition de l'espace qui font du site de Moio plus qu'un simple point fortifié, un véritable avant-poste urbain structuré par des ruelles, une place, des axes de circulation et d'habitat.

Au nord de la place dans les carrés OPQ 63-65, entre les cotes 795 et 800, le pendage est beaucoup plus fort. De ce fait, l'érosion et les éboulis rendent beaucoup plus difficile l'interprétation du plan d'ensemble. On distingue pourtant en Q 64-65 l'angle d'un mur de soutènement et d'un mur de refend qui paraissent correspondre aux îlots d'habitat reconnus plus bas. Dans la partie nord du carré Q 64, au pied du mur de refend, la fouille a révélé une fosse creusée dans l'argile et qui descendait jusqu'à la roche (fig. 15 à 17). La destination votive ne fait aucun doute puisqu'on a découvert une série de statuettes féminines et la tête d'une statue qui paraissent remonter au IV<sup>e</sup> siècle. La fosse recouverte de lits de tuiles superposés apparaissait comme soigneusement aménagée.

Il semble tentant de relier cette découverte à celle de l'ensemble qui apparaît dans les carrés TUV 62, 63, 64 (fig. 19 et 20). Dans cette zone sont apparus deux niveaux bien distincts. Le premier est constitué par une série de constructions irrégulières faites de blocs de remplois et



Fig. 15 – Vue du dépôt votif en Q 64.



Fig. 16 et 17 – Terres cuites découvertes dans le dépôt votif.

orienté dans la même direction que la place et les niveaux d'habitat. La zone est fortement érodée. On reconnaît pourtant au nord une grande pièce quadrangulaire séparée par un muret. Dans la partie sud, les murs conservés ne permettent guère une reconstitution de l'ensemble. Cet ensemble apparaît comme un aménagement hâtif dont les fondations reposent sur l'argile compacte de la couche II.

Au-dessous, dans une argile relativement pure et plus claire, apparaissent des blocs soigneusement équarris et agencés dans une direction toute différente. La fouille a mis en évidence une construction légèrement dissymétrique faite de deux salles séparées par un étroit couloir. La première salle au nord apparaît comme une sorte de podium encastré dans les rochers qui affleurent, les murs sont soigneusement jointoyés sur leur partie externe. Les rochers englobés dans la construction démontrent que nous n'avons là que les fondations d'une plate-forme qui devait supporter un dallage ou un plancher. De dimensions plus petites la seconde pièce présente autant qu'on puisse en juger les mêmes caractéristiques. Entre les deux pièces une sorte de couloir fait de petits blocs soigneusement levés sépare les deux pièces. Le couloir qui s'ouvre par deux angles de murs bien dressés finit abruptement sur le grand mur qui joint les deux

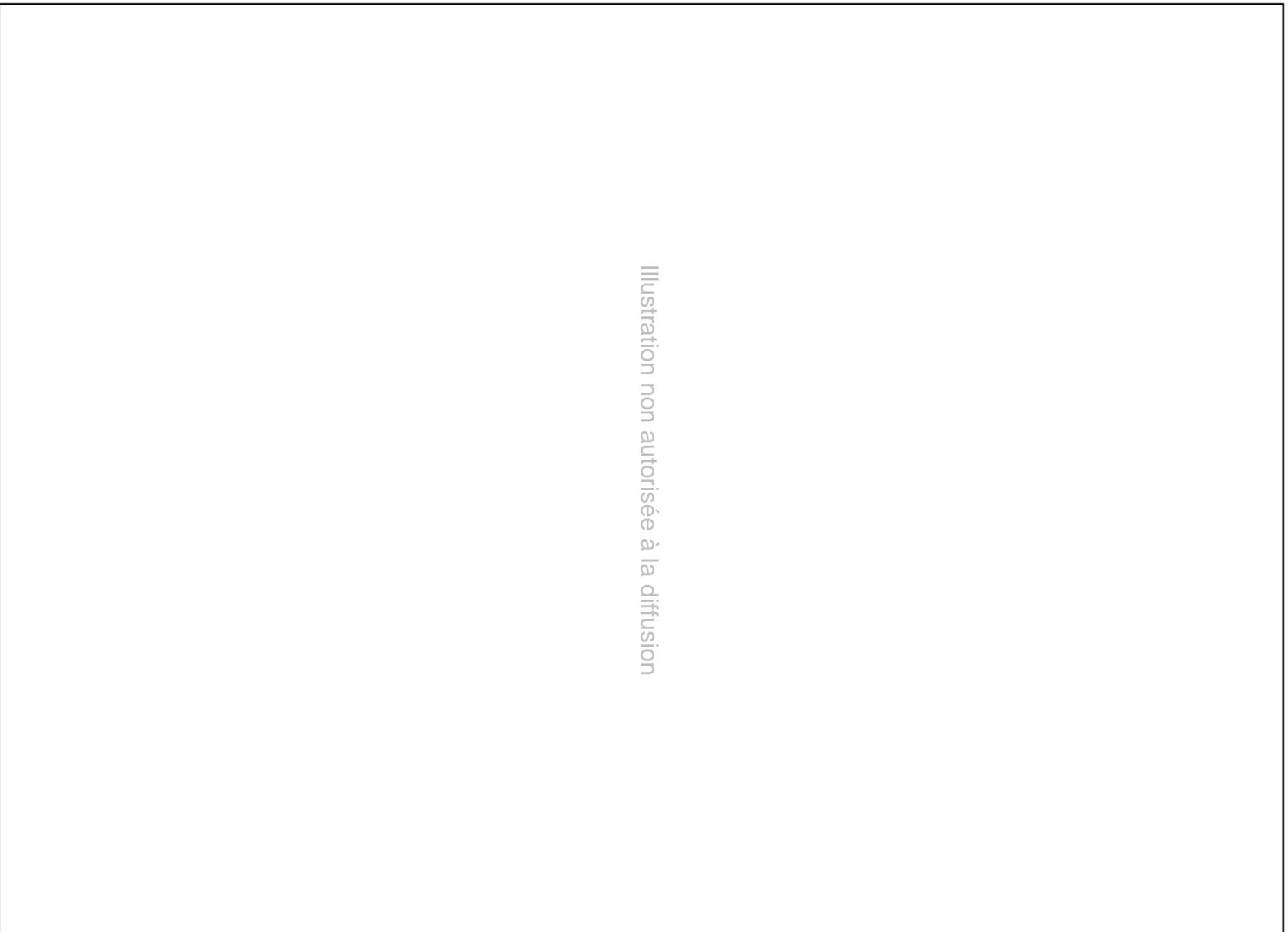


Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 18 – Les deux états de la zone du sanctuaire.



Fig. 19 et 20 – Vues du sanctuaire.

salles. Vu l'érosion de l'ensemble, il est difficile de se faire une idée précise de la destination de l'édifice. Le couloir qui sépare les deux salles et qui — en l'état — semble contemporain de l'ensemble ne paraît pas avoir d'autres fonctions que d'assurer l'accès au soussol de la construction.

Quelle que soit sa destination exacte, l'édifice est bien différent par sa facture et son plan des autres constructions découvertes sur le site de Moio. Son orientation, sa position stratigraphique, permettent d'y voir un édifice antérieur au système urbain révélé dans la partie haute de la colline. Le soin apporté à la construction, le caractère particulier des soubassements conduisent à y reconnaître un édifice collectif différent des pièces d'habitat jusque-là identifiées. L'absence quasi-totale de matériel céramique dans la strate III ne permet guère d'avancer une datation. La seule hypothèse qu'on hasardera, liée au dépôt votif du carré Q 64 est peut-être qu'il s'agit d'un édifice cultuel qui pourrait être contemporain du dépôt votif recouvert par les constructions plus tardives. Sans doute antérieur à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, cet édifice a été complètement détruit lors de la construction de l'ensemble urbain qui constitue la période la plus récente de l'habitat (fin IV<sup>e</sup>, début III<sup>e</sup> siècle). Comment expliquer le remodelage total de la zone? Le remplacement de constructions soigneuses et solides par des murs faits de blocs de remploi récupérés à la hâte? Faut-il lier la première phase (le sanctuaire) à l'établissement de la muraille identifiée en RA69 ou y voir une phase intermédiaire contemporaine du dépôt votif mais antérieur à la phase d'habitat fin IV<sup>e</sup>, début III<sup>e</sup> siècle? La matériel céramique ne permet pas dans l'état actuel de s'appuyer sur une chronologie détaillée. Quoi qu'il en soit, la découverte du «sanctuaire» indique clairement une coupure dans la succession des phases d'habitat de la colline de la Civitella.

#### *La porte sud-est (fig. 21 à 23).*

Dans la zone sud-est de la colline, la prospection sur la muraille a révélé une porte de petite dimension caractérisée par deux blocs entaillés pour recevoir des gonds de la même manière que la porte sud. Large d'environ 2 m, la porte se resserre progressivement sur une profondeur d'environ 3,50 m et le dallage ne se poursuit pas. En retrait, une série de constructions dans le même alignement que le reste de l'habitat atteste du prolongement de la zone urbaine jusqu'au rebord des murailles.

Dans l'état actuel de la fouille — et en attendant une étude plus approfondie du matériel, la citadelle de Moio s'intègre dans un schéma topographique et chronologique qu'on résumera comme suit.

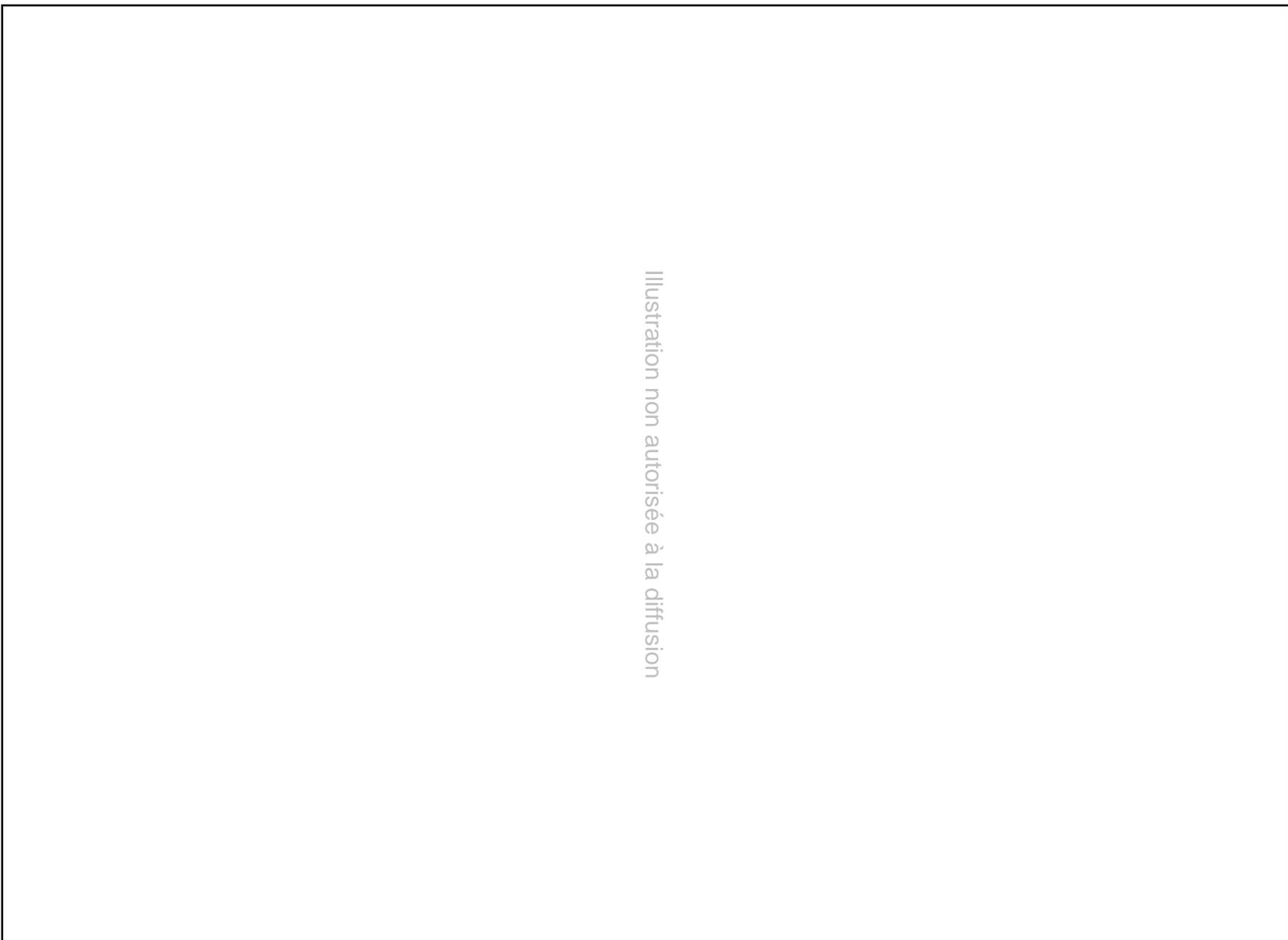


Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 21 – Plan de la porte sud-est.



Fig. 22 et 23 – Vues de la porte sud-est.

Illustration non autorisée à la diffusion

**Fig. 24 – Plan d'ensemble du site de Moio della Civitella.**

Illustration non autorisée à la diffusion

L'acropole a été occupée dès la fin du VI<sup>e</sup> siècle sans qu'on puisse préciser dans quelles conditions, les trouvailles se limitant à quelques fragments de coupes ioniennes. La construction des murailles dans le courant du IV<sup>e</sup> siècle est probablement contemporaine d'un nombre restreint d'aménagements (sanctuaire) implantés sur la partie sommitale de la colline. À la fin du IV<sup>e</sup> siècle et durant le III<sup>e</sup> siècle, la forteresse se transforme à l'intérieur du périmètre supérieur de la muraille en une agglomération dense, divisée en îlots séparés par des ruelles et des places. L'histoire de Moio est une succession rapide d'aménagements dont on ne perçoit pas directement la fonction, mais la permanence de l'habitat, l'intérêt qu'il révèle en font un point d'appui stratégique. D'une certaine manière la fouille semble bien confirmer l'hypothèse émise par E. Greco. Le dépôt votif, les trouvailles céramiques révèlent un matériel plus proche de Palinuro à l'époque classique ou des fouilles de Velia que de Serra di Vaglio ou de Rocca Gloriosa. Surtout, l'absence d'habitat indigène

### MOIO - 76

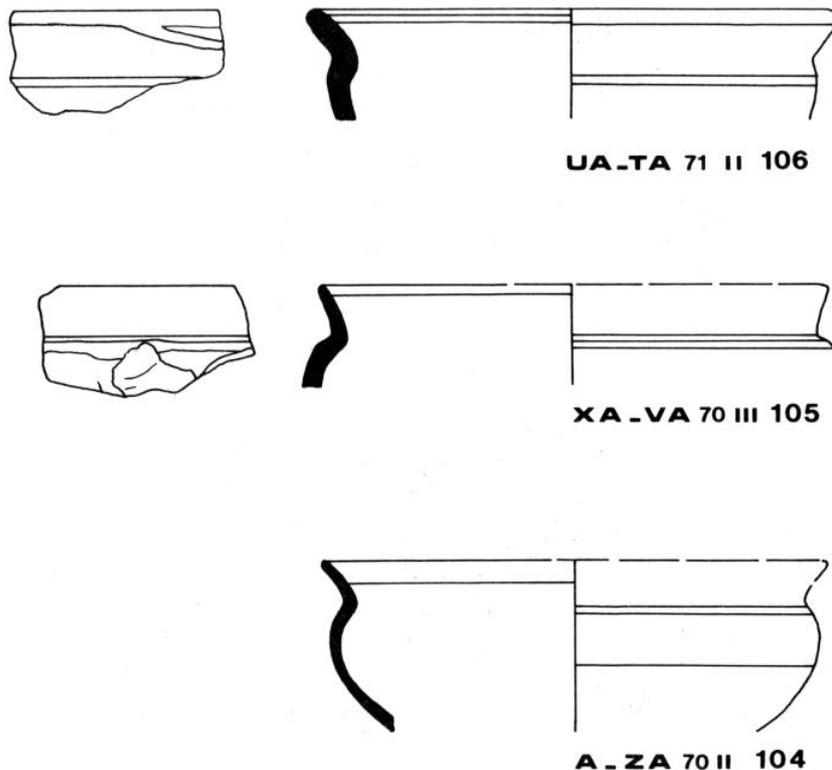


Fig. 25 - Dessin des coupes ioniennes trouvées dans les tranchées AZA 70, XA-UA 70, et UA-TA 71.

antérieur à la construction de la muraille, le caractère dense et organisé de l'habitat n'ont guère de parallèles avec un certain nombre de sites « indigènes ». Ainsi à Serra di Vaglio, G. Greco insiste-t-elle sur l'absence d'implantation régulière de l'habitat<sup>20</sup> tandis que les fouilles de Rocca Gloriosa<sup>21</sup> ou celles d'Oppido Lucano<sup>22</sup> ne révèlent en rien une organisation régulière de l'espace analogue à celle de Moio. À ces raisons typologiques qui devraient être complétées par une analyse comparative des techniques d'édification des murailles, s'en ajoutent d'autres topographiques et stratégiques.

Il semble difficile de penser qu'ait pu se développer avec une pareille ampleur un centre fortifié puis une zone urbaine indépendante de Velia dans le courant du IV<sup>e</sup> siècle. Le schéma d'occupation reconnu — poste fortifié qui se développe bientôt en centre urbain — milite plus pour une certaine continuité qui impliquerait une évolution dans la mouvance de Velia, même si la transformation de la zone du sanctuaire indique à l'évidence les soubressauts qui agitent la vie de la forteresse. C'est d'une reconnaissance encore plus précise de la zone du sanctuaire et de sa chronologie que viendront peut-être de nouvelles précisions.

Istituto universitario orientale – Naples  
Université de Paris I

Emanuele GRECO  
Alain SCHNAPP

<sup>20</sup> G. GRECO, Le fasi cronologiche dell'abitato di Serra di Vaglio, dans *Scritti in onore di Dinu Adamesteanu*, Potenza, 1980, p. 376.

<sup>21</sup> M. GUALTIERI, *Roccagloriosa : relazione preliminare sulla campagna di scavo 1976-1977*, dans *NSC*, 1978, p. 383-421.

<sup>22</sup> E. LISSI-CARONNA, *Oppido Lucano. Rapporto preliminare sulla seconda campagna di scavo*, dans *NSC*, 1978, p. 119-297.

---